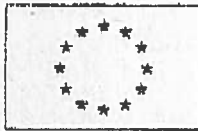


1989 III 2 11:45

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES

Direction générale  
des Affaires économiques  
et financières



COMMISSION OF THE EUROPEAN  
COMMUNITIES

Directorate-General  
for Economic and  
Financial Affairs

TELECOPIE - TELEFAX

Bruxelles · 2 mars 1989  
Brussels

ADRESSEE A  
ADDRESSED TO : ..... Monsieur. GÜnter. BAER ..... F.B.I. ....

EXPEDITEUR  
SENDER : ..... J.P. Mingasson ..... Tél. 235.16.83 ...

NOMBRE DE  
NUMBER OF PAGES : ..... 1 .....

NUMEROS D'APPEL · 02/235.89.81  
CALL NUMBERS · 02/235.65.04

INFORMATIONS : 02/235.56.68

M. Redoin, assistant de J. de la Rosière, me dit qu'on ne pourra obtenir des réactions françaises détaillées au projet d'annexe avant vendredi soir (3.3.). Ceci ne doit pas nous empêcher de le mettre en diffusion une fois que l'accord du Président aura été obtenu.

M. de la Rosière est favorable au principe d'une annexe et le texte actuel ne devrait pas provoquer de réaction de rejet.

S'il est convaincu de la nécessité de définir "un cadre opératoire" pour la politique monétaire commune, il souhaite en revanche qu'on ne se lie pas trop vite les mains par un mécanisme conçu <sup>a</sup> priori. C'est dire qu'il faut présenter l'annexe comme une compilation de réflexions analytiques et théoriques.

  
J.P. MINGASSON